

Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole en Agriculture Biologique par apprentissage à VENDÔME

Le Métier :

Le responsable d'exploitation agricole peut exercer son activité dans des exploitations d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

La conduite d'un système d'exploitation agricole suppose la mise en œuvre de deux grandes catégories de fonctions :

- **des fonctions « entrepreneuriales »** transversales à toutes les activités et nécessaires à toutes les catégories d'entreprises agricoles.
- **des fonctions techniques de production** : liées aux activités de production, de transformation de biens alimentaires ou non alimentaires, transformés ou non, de services.

Accès à la formation :

Ce Brevet Professionnel est accessible depuis un niveau V (CAPa - BEPa) ou avec un an d'expérience dans le domaine agricole ou 3 ans dans une autre spécialité.

Le dossier d'inscription comprend le CV, une lettre de motivation et un entretien

Spécificité de l'apprentissage :

Le jeune acquiert à la fois des connaissances théoriques et des savoir-faire pratiques grâce à l'alternance entreprise/formation.

Il signe un contrat d'apprentissage avec le chef d'entreprise ou la collectivité locale et il a un statut de salarié.

Il perçoit une rémunération basée sur un pourcentage du SMIC.

En fin de formation, le jeune obtient un diplôme reconnu, associé à une réelle expérience.

Installation :

Ce Brevet Professionnel permet l'obtention de la capacité professionnelle agricole nécessaire pour obtenir les aides de l'État et s'installer comme jeune agriculteur.



Structure de la formation en apprentissage :

Rythme de l'alternance :

La formation est répartie sur 2 ans de la façon suivante :

En 1^{ière} année : 19 semaines au CFA – 33 semaines en entreprise

En 2^{ème} année : 20 semaines au CFA – 32 semaines en entreprise

Enseignements professionnels et techniques:

- Approche globale de l'exploitation agricole
- Analyse du territoire
- Gestion et organisation du travail dans l'exploitation
- Gestion administrative et comptable de l'exploitation
- Commercialisation des produits
- Elaboration d'un projet d'installation agricole
- Conduite d'un atelier de production AB : aviculture
- Conduite d'un atelier de production AB : maraîchage
- Production de lait Bio ou Initiation à l'Apiculture



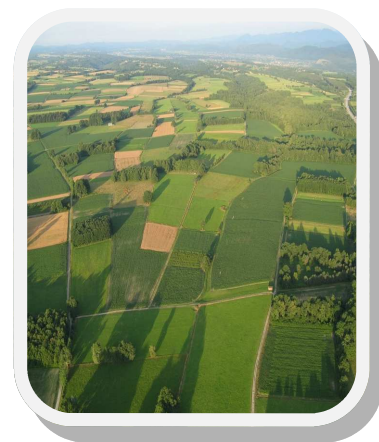
Enseignements généraux :

- Informatique et communication
- Mathématiques
- Biologie
- Enjeux environnementaux et sociétaux de l'agriculture

Les outils pédagogiques :

Grâce aux investissements du Conseil Régional Centre-Val de Loire, les apprentis bénéficient d'outils pédagogiques spécifiques :

- Exploitations agricoles et ateliers professionnels
- Un laboratoire de sciences
- Des espaces dédiés aux activités sportives
- Un CDI avec 2 300 ouvrages et 20 abonnements
- 2 salles informatiques



Les apprentis peuvent également bénéficier d'aides :

- au logement,
- au transport,
- à la restauration,

...

Pré-inscription sur
www.cfaad41.fr
Onglet Pré-inscription CFA



CFA – CFPPA
BP 106 - Areines
41106 Vendôme Cedex
Tél. 02 54 77 69 37 - cfa.loir-et-cher@educagri.fr
www.cfaad41.fr

